

19 mai 2017

DOSSIER DE PRESSE

Laboratoire d'idées pour construire le 1^{er} écoparc
de Lot-et-Garonne dédié à l'économie circulaire
et à la croissance verte

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : UN CHANGEMENT DE PARADIGME ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTAL

Dans un monde aux ressources limitées et où les matières premières se raréfient, il est urgent de changer de paradigme. Vertueuse pour l'environnement, fédératrice d'énergies citoyennes et créatrice d'emplois d'avenir non délocalisables, l'économie circulaire apparaît comme un nouveau modèle au service du développement durable des territoires.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN BREF

L'économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter en appelant à :

- une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires
- la prévention de la production de déchets, notamment par le réemploi des produits
- une réutilisation, un recyclage ou, à défaut une valorisation des déchets

LES 7 PILIERS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- L'approvisionnement durable visant une exploitation efficace des ressources en limitant les rebuts et en réduisant l'impact environnemental
- L'éco-conception visant, dès la conception d'un procédé, d'un bien ou d'un service, à prendre en compte l'ensemble du cycle de vie en minimisant les impacts environnementaux
- L'écologie industrielle et territoriale, dénommée aussi symbiose industrielle, constituant un mode d'organisation interentreprises par des échanges de flux ou une mutualisation des besoins
- L'économie de la fonctionnalité privilégiant l'usage à la possession et tendant à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes
- La consommation responsable devant conduire l'acheteur, qu'il soit acteur économique ou citoyen consommateur, à effectuer son choix en prenant en compte les impacts environnementaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit
- L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente ou don d'occasion, à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation
- Le recyclage visant à utiliser les matières premières issues de déchets

DOSSIER DE PRESSE



source : ADEME



POURQUOI UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Le fondement de la société de consommation trouve aujourd'hui ses limites face aux défis environnementaux, d'emploi et de l'augmentation de la population mondiale qui devrait progresser de 43% entre 2012 et 2100.

Nos prélèvements sur les ressources naturelles dépassent déjà largement la biocapacité de la Terre, c'est-à-dire sa capacité à régénérer les ressources renouvelables, à fournir des ressources non renouvelables et à absorber les déchets.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN FRANCE

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 18 août 2015 définit pour la première fois dans le Code de l'environnement le concept d'économie circulaire. Cette loi vise à permettre à la France de :

- ✓ **contribuer plus efficacement** à la lutte contre le dérèglement climatique et à la préservation de l'environnement
- ✓ **renforcer son indépendance énergétique** tout en offrant à ses entreprises et ses citoyens l'accès à l'énergie à un coût compétitif

Selon une étude du Club de Rome relayée par l'Institut de l'économie circulaire, **l'économie circulaire pourrait générer en France 500 000 emplois et + 2,5 % de PIB.**

Les objectifs chiffrés de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte

- ✓ **Réduction de 10% des déchets ménagers** et assimilés produits d'ici 2020
- ✓ **Réduction de 50% des quantités de déchets mis en décharge** à l'horizon 2025
- ✓ **Réduction de 70% des déchets du bâtiment** et des travaux publics à l'horizon 2020
- ✓ **Généralisation du tri à la source des déchets alimentaires** d'ici 2025, pour les utiliser comme nouvelles ressources
- ✓ **Mise en place d'un plan de lutte contre le gaspillage alimentaire** dans les services de restauration collective
- ✓ **Renforcement du principe de proximité** pour que les déchets soient traités aussi près que possible de leur lieu de production
- ✓ **Amélioration de la valorisation des déchets** : favoriser la production d'énergie issue de la valorisation des déchets lorsqu'ils ne sont pas recyclables ainsi qu'une meilleure utilisation des déchets de bois

L'AMBITION D'UN DÉPARTEMENT « ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE »

Labellisé « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » en 2015, le département du Lot-et-Garonne est engagé dans une démarche volontariste visant à en faire un territoire pionnier en France en matière de gestion innovante des déchets et de développement de l'économie circulaire.

DES OBJECTIFS ET DES RÉSULTATS

ValOrizon, syndicat mixte de valorisation et traitement des déchets de Lot-et-Garonne, porte depuis 2012 **un programme local de prévention des déchets (PLPD)** en partenariat avec l'ADEME. L'objectif étant de sensibiliser les Lot-et-Garonnais aux gestes de réduction des déchets afin de **diminuer de 7% le gisement de déchets ménagers en 5 ans.**

Sensibilisation des Lot-et-Garonnais aux gestes de réduction, maîtrise de l'impact environnemental des sites de stockage des déchets ménagers, optimisation du recyclage, création d'infrastructures d'envergure : toutes ces démarches sont mises en œuvre, à l'échelle du département du Lot-et-Garonne, pour **atteindre les objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.**

DOSSIER DE PRESSE

VALORIZON EN ACTIONS

Sensibiliser aux gestes de réduction	Maîtriser l'impact environnemental des sites de stockages	Optimiser le stockage
<ul style="list-style-type: none">✔ Distribution de composteurs✔ Mise en place de plateformes de broyage et/ou de compostage✔ Sensibilisation des scolaires en classe et lors de visites de sites d'enfouissement des déchets ménagers✔ Campagnes d'adoption de poules✔ Diagnostics déchets en entreprises✔ Accompagnement d'éco-manifestation locales, ...	<ul style="list-style-type: none">✔ Plusieurs millions d'euros investis depuis 5 ans sur les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Nicole et Monflanquin afin de réduire leur impact sur l'environnement	<ul style="list-style-type: none">✔ Projet de création d'un centre départemental de tri des emballages ménagers d'une capacité de 15 000 tonnes afin d'accueillir toutes les collectivités de Lot-et-Garonne et leur permettre d'accéder à l'extension des consignes de tri à tous les plastiques.

UNE DÉMARCHE INNOVANTE DÉDIÉE À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour aller plus loin au service de son ambition d'un département « zéro déchet, zéro gaspillage », ValOrizon a décidé d'engager une démarche territoriale pionnière d'économie circulaire à l'échelle du Lot-et-Garonne. Elle doit se traduire par un véritable changement de paradigme : transformer les déchets en ressources.

UN PARTI PRIS : CO-CONSTRUIRE POUR FÉDÉRER LES LOT-ET-GARONNAIS

La mise en place d'une économie circulaire – marquée par le passage d'un modèle économique linéaire (produire, consommer, jeter) à un modèle cyclique (réduire, réutiliser, recycler) – implique des évolutions profondes à l'échelle d'un territoire tel que le Lot-et-Garonne et nécessite l'engagement de tous.

C'est pourquoi ValOrizon a souhaité associer à cette démarche :

- ✓ l'ensemble des parties prenantes de la filière (partenaires institutionnels)
- ✓ les acteurs économiques du territoire
- ✓ les universitaires et scientifiques concernés par cette thématique
- ✓ les habitants du Département

DOSSIER DE PRESSE

UNE CONFÉRENCE TERRITORIALE ANNUELLE INSPIRÉE DE LA COP

Afin d'impliquer les acteurs du territoire et l'ensemble des Lot-et-Garonnais dans cette démarche, celle-ci s'organisera autour d'un événement annuel fédérateur : la Conférence territoriale.

la feuille de route de la démarche.

La première Conférence territoriale permettra de valider la feuille de route de la démarche.

Inspirée de la COP, instance incontournable de prise de décision internationale en matière environnementale, la Conférence territoriale impliquera l'ensemble des acteurs économiques et de la filière ainsi que les citoyens dans la fixation et l'actualisation de



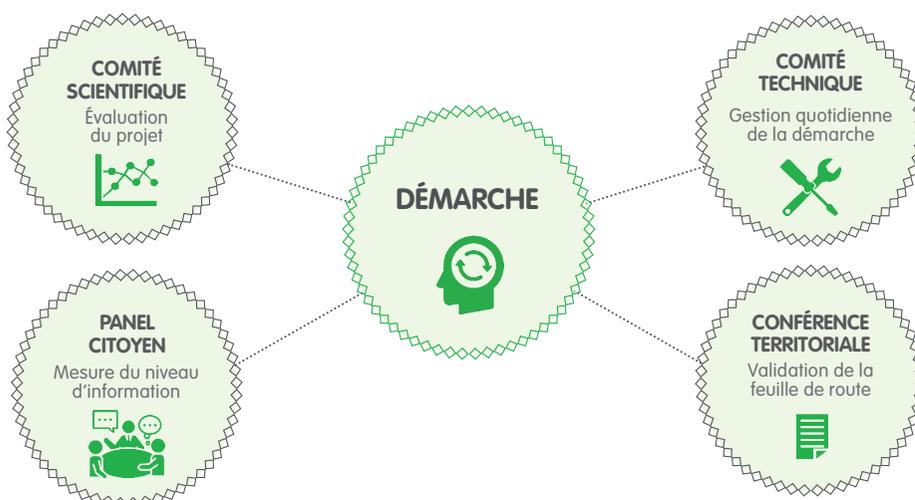
COMPOSITION DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE

Des membres fondateurs pilotes de la démarche	Des membres participants
<ul style="list-style-type: none"> ✓ VALORIZON ✓ Les EPCI ayant la compétence de la collecte ✓ Le Département du Lot-et-Garonne ✓ Les opérateurs de la collecte 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Entreprises ✓ Associations ✓ Acteurs économiques ✓ Porteurs de projets locaux ✓ Institutions ✓ Conseil régional ✓ CESER ✓ Clusters et universités ✓ Représentants du panel des citoyens

DES INSTANCES POUR NOURRIR ET PORTER LA DÉMARCHE

Le comité technique	Le comité scientifique	Le panel citoyen
Animé par VALORIZON et comprenant les bureaux d'études ou conseil travaillant sur le projet	Composé de représentants des universités (Bordeaux, Agen, Pau), centres de recherche (APESA, IRSTEA) ou experts indépendants travaillant sur la question	Composé d'une vingtaine d'habitants du territoire sélectionnés après la 1 ^{ère} Conférence territoriale selon la méthode des quotas
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Gestion au quotidien de la démarche, préparation des réunions de la Conférence, élaboration de la feuille de route, veille sur les expériences transposables en Lot-et-Garonne 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lien entre la recherche théorique, l'innovation et la démarche opérationnelle du Département du Lot-et-Garonne. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Mesure de l'adhésion aux actions proposées
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travail en liaison avec les référents nommés par chaque membre de la Conférence 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Proposition et mise en œuvre de l'évaluation du projet (sur un modèle type comptabilité élargie) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Évaluation du niveau d'information sur la démarche afin de recalibrer les actions de communication nécessaires.

DOSSIER DE PRESSE



POUR REJOINDRE LE PANEL CITOYEN

C'est lors de la première Conférence territoriale, en juin 2017, que le grand public sera invité à déposer sa candidature pour faire partie du panel citoyen. Celui-ci se composera d'une vingtaine de membres, tirés au sort selon la méthode des quotas parmi l'ensemble des personnes ayant candidaté. Les membres du panel citoyen seront ensuite formés et contribueront à la gouvernance de la démarche.

UN ÉCOPARC COMME FER DE LANCE DE LA DÉMARCHE

Afin de donner corps à la démarche et de placer l'économie verte au service du développement territorial et de la création de nouveaux emplois en Lot-et-Garonne, ValOrizon a souhaité la création d'un écoparc entièrement dédié à l'économie circulaire et à la croissance verte. Situé en plein cœur du Lot-et-Garonne, à Damazan, il regroupera des outils de recyclage et de valorisation complémentaires, innovants et solidaires.

UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AU SERVICE DE LA DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- ✓ Reconversion d'une friche industrielle de 16 hectares de foncier et 2,7 hectares de bâti, située à Damazan (ZAE de la Confluence), à l'entrée d'un axe autoroutier et à équidistance des trois agglomérations du Lot-et-Garonne.
- ✓ Une première concertation auprès des acteurs du territoire a permis de dégager 7 orientations pour l'écoparc (l'ensemble des projets cités ci-dessous sont actuellement à l'étude) :

UN ESPACE TRI



- ✓ Création d'un centre de tri départemental des emballages ménagers issus de la collecte sélective
- ✓ Création d'un atelier tri et valorisation des encombrants

UN ESPACE RÉUTILISATION



- ✓ Développement d'une plateforme de récupération et de réemploi de matériaux du bâtiment à des fins solidaires
- ✓ Création d'une recyclerie centrale en lien avec les autres recycleries du département, pour réparer tous les objets réutilisables

UN ESPACE VALORISATION



- ✓ Création d'un atelier de transformation des biodéchets
- ✓ Création d'un centre de valorisation et tri des déchets du BTP
- ✓ Création d'un atelier de valorisation des matériaux collectés en déchetteries

UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE



- ✓ Conservation et mise en valeur de la partie boisée du site pour accueillir les scolaires
- ✓ Sentier sur la vie des produits
- ✓ Plateforme démonstrative de compostage

UN CAMPUS VALORIZON



- ✓ Accueil du Cluster économie circulaire et matériaux recyclables
- ✓ Accueil d'un incubateur d'entreprises avec la proposition de services mutualisés
- ✓ Un espace dédié à la formation

UN ESPACE CLUSTER



- ✓ Mise à disposition de locaux industriels pour des projets issus du Cluster et d'entreprises locales en lien avec l'économie circulaire

UN SIÈGE ADMINISTRATIF



- ✓ pour ValOrizon (13 salariés permanents)

UNE QUADRUPLE MISSION POUR RÉDUIRE DE 50% LES DÉCHETS ENFOUIS D'ICI 2025



Augmenter significativement les performances de tri en élargissant les consignes de tri à tous les emballages plastiques



Valoriser les encombrants qui sont orientés vers les installations de stockage



Développer une nouvelle filière de valorisation des biodéchets



Favoriser la réutilisation des matériaux du bâtiment

UNE MISE EN ROUTE PROGRESSIVE POUR UN ACCUEIL D'ACTIVITÉS DÈS 2018

DOSSIER DE PRESSE



CONTACT PRESSE

Julie Farbos
jfarbos@valorizon.com
05 53 79 86 25